



Programme de Formation Permis B

1. Identification de la formation

Intitulé : Formation au Permis de Conduire – Catégorie B

Public visé :

Toute personne souhaitant obtenir le permis B (âge minimum 17 ans).

Prérequis :

Maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral.

Aptitude médicale validée par un certificat d'aptitude à la conduite.

Durée de la formation : 20 à 35 heures (adaptable selon le niveau initial).

2. Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires pour conduire un véhicule léger en toute sécurité.

Connaître et respecter le Code de la route.

Obtenir le permis de conduire catégorie B.

3. Contenu de la formation

La formation se décompose en deux modules principaux :

Module 1 : Formation théorique (stage Code accéléré sur 2 jours)

Durée : 14 heures / 2 jours

Contenu :

Les règles de circulation et de signalisation.

La sécurité routière : comportement, vitesse, distances de freinage, risques.

Les sanctions et la réglementation en vigueur.

Les risques liés à l'alcool, aux stupéfiants et à la fatigue.

Préparation à l'examen théorique du Code de la route.

Module 2 : Formation pratique (Conduite)

Durée : 20 à 25 heures (adaptable selon l'évaluation initiale)

Contenu :

Prise en main du véhicule : démarrage, arrêt, maîtrise des commandes.

Conduite en ville : insertion dans la circulation, priorités, giratoires.

Conduite sur route et autoroute : dépassements, entrées et sorties.

Stationnement et manœuvres : créneau, demi-tour, stationnement en bataille.

Sensibilisation à l'éco-conduite.

Préparation à l'examen pratique du permis B.



4. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens humains : Formateurs qualifiés titulaires d'un diplôme d'enseignant de la conduite (BEPECASER ou titre équivalent).

Moyens techniques :

Véhicules équipés d'une double commande.

Salle de formation équipée de supports multimédias pour le Code de la route.

Logiciels de simulation pour la préparation théorique.

Supports pédagogiques : Livrets de formation, accès à une plateforme de e-learning pour le Code de la route.

5. Modalités d'évaluation

Évaluation initiale : Test pour évaluer les connaissances du Code de la route et les compétences pratiques de base.

Suivi pédagogique : Évaluation continue des progrès lors de chaque séance.

Évaluation finale :

Examen théorique (Code de la route).

Examen pratique (conduite avec inspecteur agréé).

6. Accessibilité

Formation adaptée pour les personnes en situation de handicap (avec évaluation préalable des besoins spécifiques).

7. Modalités d'accompagnement et de suivi

Livret de suivi personnalisé pour chaque apprenant.

Bilans réguliers avec le formateur pour faire le point sur les compétences acquises et celles à renforcer.

8. Indicateurs de qualité

Taux de satisfaction des apprenants : 92 % (basé sur les questionnaires de satisfaction collectés en 2024 sur 77 avis).

Taux de réussite à l'examen pratique : 53 % sur 156 candidats en 33h (moyenne)

9. Tarifs et financement

Coût de la formation : Selon forfait

Formation éligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et à d'autres dispositifs de financement.

10. Attestation et certification

Attestation de suivi de formation remise à l'issue de la formation.

Certification Permis B délivrée après réussite des examens théorique et pratique.

11. Qualité et amélioration continue

Système de recueil des retours d'expérience des apprenants (questionnaires de satisfaction vroom vroom).

Analyse des retours pour maintenir et améliorer la qualité de la formation.



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation :
Obtention du Permis B

Modalités d'obtention

Les compétences des candidats sont évaluées par un(e) inspecteur.rice du Permis de conduire qui l'évalue sur une période 25 minutes à 32 minutes maximum.

L'évaluation porte sur les points suivants :

- Respect des dispositions du code de la route,
- Connaissance du véhicule,
- Maîtrise des commandes et de la manipulation du véhicule,
- Capacité à assurer votre propre sécurité et celles des autres usagers sur tout type de route, à percevoir et anticiper les dangers,
- Capacité à appliquer les règles de sécurité dans les tunnels,
- Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet,
- Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers.

Déroulement de l'épreuve :

Une fois en voiture, il vous faudra faire votre installation au poste de conduite et vous assurez que tous les passagers sont bien installés.

Avant de débiter, l'inspecteur.rice vous fera effectuer un petit test de vue.
Par exemple : "Donnez-moi les chiffres sur la plaque d'immatriculation en face".

Vous allez ensuite pouvoir prendre la route.

Le test de conduite, d'une durée minimale de 25 minutes et maximale de 32, comporte notamment :

- Une vérification intérieure et une vérification extérieure du véhicule. Afin de choisir votre question, l'inspecteur vous demandera les 2 derniers chiffres du compteur kilométrique.
- La réalisation de deux manœuvres différentes : un freinage pour s'arrêter avec précision, ainsi qu'une marche arrière en ligne droite, un rangement en créneau ou en épi, ou bien un demi-tour...

Pour être reçu.e, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire. Par exemple : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt, etc.



Il est possible que l'inspecteur.rice vous donne des indications et commentaires pendant l'examen, mais il faudra attendre votre résultat pour connaître les détails de son évaluation.

Vous aurez alors ses notes sur les différentes compétences à maîtriser, et une explication plus précise en cas d'erreur éliminatoire.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Chauffeur de taxi ou VTC
- Livreur
- Ambulancier
- Commercial itinérant
- Chauffeur de bus ou de car
- Déménageur etc

Suite de parcours :

vous pourrez passer l'une des formations suivantes sans repasser l'examen du code : BE, C, D, CE, DE, C1, D1, C1E, D1E.

Version 1 du 28 janvier 2025